

Année académique 2025 - 2026

Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching -Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 48 Fax: +32 (0) 65 40 41 52 Mail: edu-mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DD213 Ateliers de formation professionnelle et stage 2				
Ancien Code	PEDD2B13AFPS2	Caractère Obligatoire		
Nouveau Code	MEXB2130			
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2	
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	210 h	
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Olivier HERBIN (herbino@helha.be) Vinciane BRUMAGNE (brumagnev@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be)			
Coefficient de pondération		70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre aux étudiants d'appliquer et d'adapter en P3-P4 des dispositifs vus en formation avec l'aide du MDS et des formateurs.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
 - Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
 Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel
- 1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement;
 - Sous Compétence 3.3 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession;
- 3.3.1 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ; Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagoque au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage. comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- 3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le coenseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ; Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ; Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante;
- 3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

Compétence 4 LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et
 - Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio
- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables de :

- Mettre en œuvre des dispositifs élaborés notamment en AFP et/ou dans les unités d'enseignement en les adaptant aux spécificités du public (en concertation avec le maitre de stage et les professeurs HE).
- 2. Analyser ses pratiques, notamment en référence aux cadres enseignés lors des séminaires.

Liens avec d'autres UE

Préreguis pour cette UE : aucun Coreguis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDD2B13AFPS2A Stage 2

90 h / 3 C

PEDD2B13AFPS2B Ateliers de formation professionnelle 2 120 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDD2B13AFPS2A Stage 2

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

- · Evaluation sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation.
- Évaluation des grilles d'observation complétées, des activités préparées, des prestations de ces activités en stage, de l'analyse réflexive, et/ou plus largement d'une boite à outils personnelle (portfolio...)
- · Sur base du rapport du maitre de stage, de la visite et de l'encadrement des professeurs de la HE, des écrits réflexifs de l'étudiant
- · ATTENTION la présence aux AFP est obligatoire

Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

5. Cohérence pédagogique

- DD209 : Séminaire d'analyse des pratiques
- DD210 : Stage d'observation
- DD 212 : Découvrir le jeune apprenant et la langue scolaire
- DD 215 : Psychologie des apprentissages : motivation, sens, activité/action des enfants
- DD214 : S'outiller pour enseigner au 21e siècle
- DD211 Didactiser des contenus : application

Attention : les activités à tester en stage sont à construire à la HE dans les cours d'AFP ET des disciplines

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).



Année académique 2025-2026

Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 48 Fax: +32 (0) 65 40 41 52 Mail: edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 2				
Ancien Code	14_PEDD2B13AFPS2A	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	MEXB2132			
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2	
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants Olivier HERBIN (herbino@helha.be) Olivier HERBIN (herbino@helha.be) Vinciane BRUMAGNE (brumagnev@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be)				
Coefficient de pondération		30		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre aux étudiants d'appliquer et d'adapter en P3-P4 des dispositifs vus en formation avec l'aide du MDS et des formateurs.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables de :

- 1. Mettre en œuvre des dispositifs élaborés notamment en AFP et/ou dans les unités d'enseignement en les adaptant aux spécificités du public (en concertation avec le maitre de stage et les professeurs HE).
- 2. Analyser ses pratiques, notamment en référence aux cadres enseignés lors des séminaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Stage:

L'étudiant se rend durant 4x2jours dans une classe primaire pour : - enseigner et participer activement à l'ensemble des tâches liées à la profession, en collaboration avec son MdS;

- effectuer un retour critique sur sa pratique en se basant sur les outils reçus notamment au séminaire d'analyse de pratiques

10 à 12 périodes co-construites avec les didacticiens, psychopédagogues, MFP et MDS reprenant une séquence interdisciplinaire en AP et français, musique, FHGES et mathématiques

Démarches d'apprentissage

Les leçons sont préparées en collaboration avec le MDS et/ou les formateurs en HE mais restent sous la responsabilité de l'étudiant.

L'accompagnement du stage est assuré par le MDS, les formateurs via les AFP.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignants peuvent répondre aux questions sur demande

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Différents documents et dossiers déposés sur Connected :

- Des documents de cours fournis aux étudiants.
- Power-point
- Vidéos
- Présentation d'outils pratiques liés au terrain

4. Modalités d'évaluation

Principe

- · Evaluation sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation.
- Évaluation des grilles d'observation complétées, des activités préparées, des prestations de ces activités en stage, de l'analyse réflexive, et/ou plus largement d'une boite à outils personnelle (portfolio...)
- · Sur base du rapport du maitre de stage, de la visite et de l'encadrement des professeurs de la HE, des écrits réflexifs de l'étudiant
- · ATTENTION la présence aux AFP est obligatoire

Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).



Année académique 2025-2026

Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching -Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 48 Fax: +32 (0) 65 40 41 52 Mail: edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle 2				
Ancien Code	14_PEDD2B13AFPS2B	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	MEXB2131			
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2	
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Olivier HERBIN (herbino@helha.be) Olivier HERBIN (herbino@helha.be)			
Coefficient de pondération		40		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre aux étudiants d'appliquer et d'adapter en P3-P4 des dispositifs vus en formation avec l'aide du MDS et des formateurs.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables de :

- 1. Mettre en œuvre des dispositifs élaborés notamment en AFP et/ou dans les unités d'enseignement en les adaptant aux spécificités du public (en concertation avec le maitre de stage et les professeurs HE).
- 2. Analyser ses pratiques, notamment en référence aux cadres enseignés lors des séminaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

AFP:

Présentation d'outils d'observation des pratiques de classe

Vivre des activités d'enseignement

Co-construire des préparations d'activités

Accompagnement de l'étudiant dans l'analyse de ses observations et de sa pratique

Structure de la préparation et mise en œuvre,

Enrichissement pédagogique et didactique de la boite à outils dont les activités à transférer en stage,

Outils de gestion de classe, gestion des temps scolaires (rituel, transition entre les activités...)

AFP: 24 h présentiel (8 PSP/8 MFP/ 8 Didactiques: Arts plastiques et français)

Séminaire : 8 heures données par le psychopédagogue ou référent.

Démarches d'apprentissage

Présentation d'outils d'observation des pratiques de classe

Vivre des activités d'enseignement

Co-construire des préparations d'activités

Accompagnement de l'étudiant dans l'analyse de ses observations et de sa pratique

Structure de la préparation et mise en œuvre,

Enrichissement pédagogique et didactique de la boite à outils dont les activités à transférer en stage,

Outils de gestion de classe, gestion des temps scolaires (rituel, transition entre les activités...)

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Les référentiels.

Les programmes du Segec.

Divers ouvrages méthodologiques et supports pédagogiques.

Le fasicule "Préparation et programmes - mode d'emploi"

. . .

Une bibliographie plus complète sera donnée dans le cadre du cours.

De nombreuses références sont abordées et citées.

D'autres seront placées sur ConnectED en fonction des besoins et des questions des étudiants.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des documents de cours fournis aux étudiants.

Power-point

Vidéos

Présentation d'outils pratiques pratiques liés au terrain

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).